



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE

Plan des périmètres sanitaires et agricoles

Saint-Julien-lès-Gorze

Echelle : 1:60 000

Édition du document	Date de référence	Procédure en cours
000000	Préscription de la procédure : DCC 28 mai 2019	
000000	Projet arrêté du P.U.I. : DCC 06 mars 2025	

Communauté de communes de Mad & Moselle
2 bis rue Henri Poullet
54710 THIAUCOURT-RECHENVELLE



- Limite communale
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti
 - Bâtiments agricoles générant un périmètre
- Périmètre sanitaire agricole :**
- 50 mètres (Règlement sanitaire départemental)
 - 100 mètres (ICPE)

